

Document à l'intention des parents et au protecteur régional de l'élève

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école: (LIP art. 83.1).

Nom de l'établissement : Paul VI (Paul VI et SNDM)

Actions réalisées pour l'année scolaire :

- Un document sur les diverses lois existantes a été distribué afin d'outiller le personnel face aux situations de violence et d'intimidation.
- Un protocole à appliquer lors de situation de crises est affiché, promu et utilisé efficacement par tout le personnel.
- Un document a été diffusé pour l'équipe-école afin de leur faire connaître les ressources externes disponibles pour les élèves et leur famille.
- Ateliers de sensibilisation et de prévention (*Hors-Piste* pour les 5-6^{ème} année et *Moozoom* de maternelle à 5^{ème} année)
- Utilisation de la littérature jeunesse afin de présenter différentes notions (différences, civisme, etc.)
- Des boîtes de dénonciation ont été déposées dans l'école
- Mise en place des ateliers de philosophie pour enfants (1^{ère} à 6^{ème} année)
- Installation d'affiches de prévention de l'intimidation et de la violence, par les élèves de 6^{ème} année
- Distribution d'un aide-mémoire aimanté pour la sensibilisation de l'intimidation, à tous les parents des nouveaux élèves.
- Rappel mensuel dans l'info-famille.
- Exécution du plan du ministre de l'Éducation lors de la semaine du civisme en mars 2025.
- Formation du personnel scolaire en lien avec les interventions en situations de crise (CPI).
- Diffusion des capsules de Richard Robillard lors des Assemblées du personnel.
- Promotion des bons coups par les BRAVOS et Billets d'Or remis aux élèves (1 fois par mois).
- Défis mensuels du civisme (SNDM).
- Promotion de chaque corps d'emploi dans l'info-famille.
- Présentation d'une capsule informative en lien avec le dévoilement de la violence à caractères sexuels (Fondation Marie Vincent)



Constats

- Bénéfice de travailler en prévention avec les ateliers, la littérature jeunesse, les animations, etc.
- Nécessité de communiquer les façons de faire entre les différents services (enseignants, surveillants, service de garde, éducateur spécialisé, etc.)
- Nous allons devoir s'assurer que le réinvestissement des ateliers (*Hors-piste* et *Moozoom*) soit effectué en classe entre chaque animation et faire un rappel aux parents (par courriel, via le sac d'école et dans l'info-famille) qu'un réinvestissement est possible à la maison.
- Nécessité d'être deux adultes en présence dans l'application du programme CCQ lors des périodes ciblées particulièrement lors du volet sexualité.

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire :

- Visionnement des capsules de Caroline Quarré lors des Assemblées du personnel (B.A.S.E.S)
- Production d'une trousse de littérature jeunesse en lien avec le développement sexuel.
- Capsules vidéo pour définir le rôle et le mandat de chaque intervenant de l'équipe-école, à projeter lors des rassemblements mensuels auprès des élèves et déposé sur le site Internet de l'école.
- Planifier des rencontres entre les différents corps d'emploi qui sont en lien direct avec la surveillance des élèves.
- Ajouter au plan de lutte les moyens en lien avec les violences.
- Diffuser un document explicatif concernant la différence entre intimidation et les différents types de violences (à des moments stratégiques durant l'année).

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école



Date : 2025-06-10

Signature de la direction :



Date : 2025-06-10

Signature de la personne qui préside au Conseil d'établissement :

Source : adapté du document du Centre de services de la Rivière-du-Nord développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL

